

Fondation ch pour la collaboration confédérale

Possibilités du programme européen: échange et mobilité

Depuis 2011, la Fondation ch, en qualité de centre de compétence suisse, est responsable des échanges et de la mobilité dans les domaines de la formation, de la formation professionnelle ainsi que des activités de jeunesse extra-scolaires. Le programme offre une palette de destinations en Suisse, en Europe et hors de l'Europe. Pour la formation professionnelle, deux programmes d'échange et de mobilité sont disponibles: Piaget, pour les destinations en Suisse, et Leonardo da Vinci, pour les destinations en Europe. Le présent document traite spécifiquement du programme Leonardo da Vinci. **Par Henriette Graf et Tibor Bauder**

Depuis cette année, Leonardo da Vinci, sous-programme du programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (EFTLV), soutient les acteurs de la formation professionnelle, comme les organisations professionnelles et les entreprises, dans la collaboration et les échanges avec les pays européens. Le centre de compétence suisse pour les échanges et la mobilité de la Fondation ch est volontiers à disposition

pour tout renseignement et conseil et apporte son soutien aux institutions qui souhaitent mettre sur pied et mener à bien des projets.

A qui est destiné le programme Leonardo da Vinci?

Vous êtes une personne engagée dans la formation professionnelle et désirez soutenir la mobilité dans la formation professionnelle initiale? Votre entre-

prise privilégie les compétences interculturelles? Vous avez identifié dans votre domaine professionnel une innovation que vous souhaiteriez développer et exporter dans les autres pays européens? Si vous avez répondu par oui à l'une ou à plusieurs de ces questions, Leonardo da Vinci, le programme européen pour la formation professionnelle, est fait pour vous. Le programme propose trois types d'actions:

- Mobilité: stages à l'étranger pour les apprenants, les diplômés des niveaux tertiaire et secondaire, ainsi que séjours de courte durée pour les spécialistes de la formation professionnelle tels que les formateurs en entreprise ou le personnel des écoles professionnelles;
- Partenariats: collaboration entre des partenaires de pays différents autour d'un thème commun au travers de rencontres;
- Projets de transfert d'innovation: importation ou exportation d'une méthode, d'un concept ou d'un produit pour la formation professionnelle.

Le programme Leonardo da Vinci offre la possibilité aux institutions de formation professionnelle, ainsi qu'aux entreprises et aux organisations de mettre sur pied des projets et de recevoir des subventions pour leur mise en œuvre.

Quels ont été les projets menés jusqu'à aujourd'hui?

Lors du premier appel à propositions 2011, différents acteurs ont déjà pu profiter de ce programme. C'est le cas par

Un des aspects du programme: le nouvel outil pédagogique «e-Hoof» destiné aux maréchaux-ferrants et aux étudiants en médecine vétérinaire.



Photo: m. à d.

exemple de l'institut vétérinaire de l'Université de Zurich et de l'Union suisse du métal qui exportent depuis peu dans 11 pays partenaires le nouvel outil pédagogique «e-Hoof» destiné aux maréchaux-ferrants et aux étudiants en médecine vétérinaire. En collaboration avec l'organisation faitière européenne, ce partenariat contribue ainsi à l'amélioration de la formation des futurs professionnels. Il soutient par ailleurs l'échange de savoir entre maréchaux-ferrants et vétérinaires. L'OrTra AgriAliForm profite également du programme Leonardo da Vinci pour améliorer la formation dans le domaine de l'agriculture. Elle permet à 30 apprenants particulièrement motivés d'effectuer dans le cadre de leur formation pratique et théorique un stage de trois mois en Allemagne, au Danemark ou aux Pays-Bas.

Quels sont les défis pour l'avenir?

Pour ce qui est de la mobilité, de nombreux défis restent à relever. D'une part, il reste difficile, en raison du système dual de formation, de proposer des stages à l'étranger pendant l'apprentis-

«Les stages à l'étranger enrichissent la formation.»

sage. Cependant, lors du premier appel à propositions déjà, la Fondation ch a reçu de nombreuses demandes de partenariat avec la Suisse de la part d'écoles et d'entreprises européennes qui ont également un système dual de formation professionnelle et mènent des projets de mobilité pour apprenants. La Fondation ch est donc en mesure d'apporter un soutien optimal en matière de recherche de partenaires.

D'autre part, il convient de relever le manque d'expérience et de structures adaptées pour les échanges dans le domaine de la formation professionnelle. A l'avenir les apprenants et les diplômés suisses des niveaux tertiaires et secondaires devraient pouvoir profiter davantage du programme Leonardo da Vinci et effectuer des stages à l'étran-

Fondation ch pour la collaboration confédérale

La Fondation ch, sise à Soleure, est une fondation de droit privé créée en 1967 et placée sous l'égide des 26 cantons suisses. La mission de la fondation est de jeter des ponts entre les communautés linguistiques et de préserver la diversité linguistique et culturelle ainsi que de promouvoir le concept du fédéralisme. Le centre de compétence suisse pour l'échange et la mobilité de la fondation propose des programmes nationaux, européens et extra-européens de formation, de formation professionnelle et de jeunesse. Ceux-ci sont destinés aux institutions et acteurs de toutes les régions de Suisse, à qui ils offrent de multiples possibilités de collaboration. ■

Information : www.ch-go.ch; info@ch-go.ch; téléphone : 032 346 18 18

ger dans le cadre de projets de mobilité. Pour ce faire, il est primordial que les organisations, les entreprises formatrices, les écoles professionnelles et les offices de formation professionnelle collaborent étroitement les uns avec les autres. La Fondation ch mène actuellement un projet avec l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie, qui a pour objectif de faire connaître le programme Leonardo da Vinci ainsi que de favoriser cette mise en réseau et une bonne répartition des tâches. Grâce au dialogue avec tous les partenaires de la formation professionnelle, le projet identifie les obstacles à la mobilité et développe un plan d'action.

Pourquoi s'agit-il d'une occasion à ne pas manquer?

Les projets de mobilité apportent de nombreux avantages, non seulement pour le ou la stagiaire, mais aussi pour les organisations et les entreprises. Le programme Leonardo est un outil parfaitement adapté pour internationaliser la formation professionnelle: les stages à l'étranger enrichissent la formation et offrent aux stagiaires la possibilité d'appréhender leur profession et leur domaine professionnel d'un point de vue culturel différent. Les entreprises formatrices et écoles professionnelles, quant à elles, bénéficient grâce au programme Leonardo de la possibilité de se distinguer sur le marché de la formation en proposant une offre de formation enrichie d'une prestation supplémentaire.

En outre, dans la plupart des cas, la collaboration avec les partenaires étran-

gers dépasse largement le simple encadrement des stagiaires: mener un projet de mobilité c'est aussi créer des réseaux et échanger. Il convient par ailleurs de souligner que la formation professionnelle en Europe ces dernières années a largement évolué et que les stages sont de plus en plus intégrés aux programmes de formation. Si la formation professionnelle suisse désire suivre cette tendance, il serait alors judicieux d'envisager une adhésion à ces réseaux. Enfin, les stages permettent d'améliorer considérablement la performance des diplômés sur le marché du travail. Les compétences interculturelles et linguistiques ainsi que les expériences professionnelles supplémentaires peuvent en effet ouvrir certaines portes.

Vous êtes intéressé? Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à contacter la Fondation ch. Si vous avez déjà une idée de projet, nous vous conseillons de prendre contact avec nous dès que possible. Nous nous réjouissons de vous aider à trouver l'action qui vous convient et à mettre sur pied un projet éligible. Il convient de souligner que les demandes de projet ne peuvent être soumises qu'une seule fois par année, en règle générale au début du mois de février. La durée des projets Leonardo da Vinci ne peut dépasser deux ans et la durée des stages est de deux à 39 semaines. ■

Henriette Graf travaille pour la Fondation ch depuis janvier 2011 en tant que coordinatrice de projet pour le programme Leonardo da Vinci. Tibor Bauder travaille pour la Fondation ch depuis mai 2011 en tant que chef de programme formation professionnelle.